

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LISIEUX

BP 4664 - 49 RUE DE PARIS 14107 LISIEUX CX
INTERNET WWW.INFOGREFFE.FR
MINITEL 3617 INFOGREFFE

SA SOCIETE DES HOTELS ET CASINO DE
DEAUVILLE

rue Edmond Blanc
14800 Deauville

V/REF :

N/REF : 57 B 40033 / 2009-A-260

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE LISIEUX certifie qu'il a reçu le 16/02/2009,

Extrait du P.V. d'assemblée du 27/03/2008

- RENOUELEMENT MANDAT ADMINISTRATEURS DEMISSION DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLEANT

Concernant la société

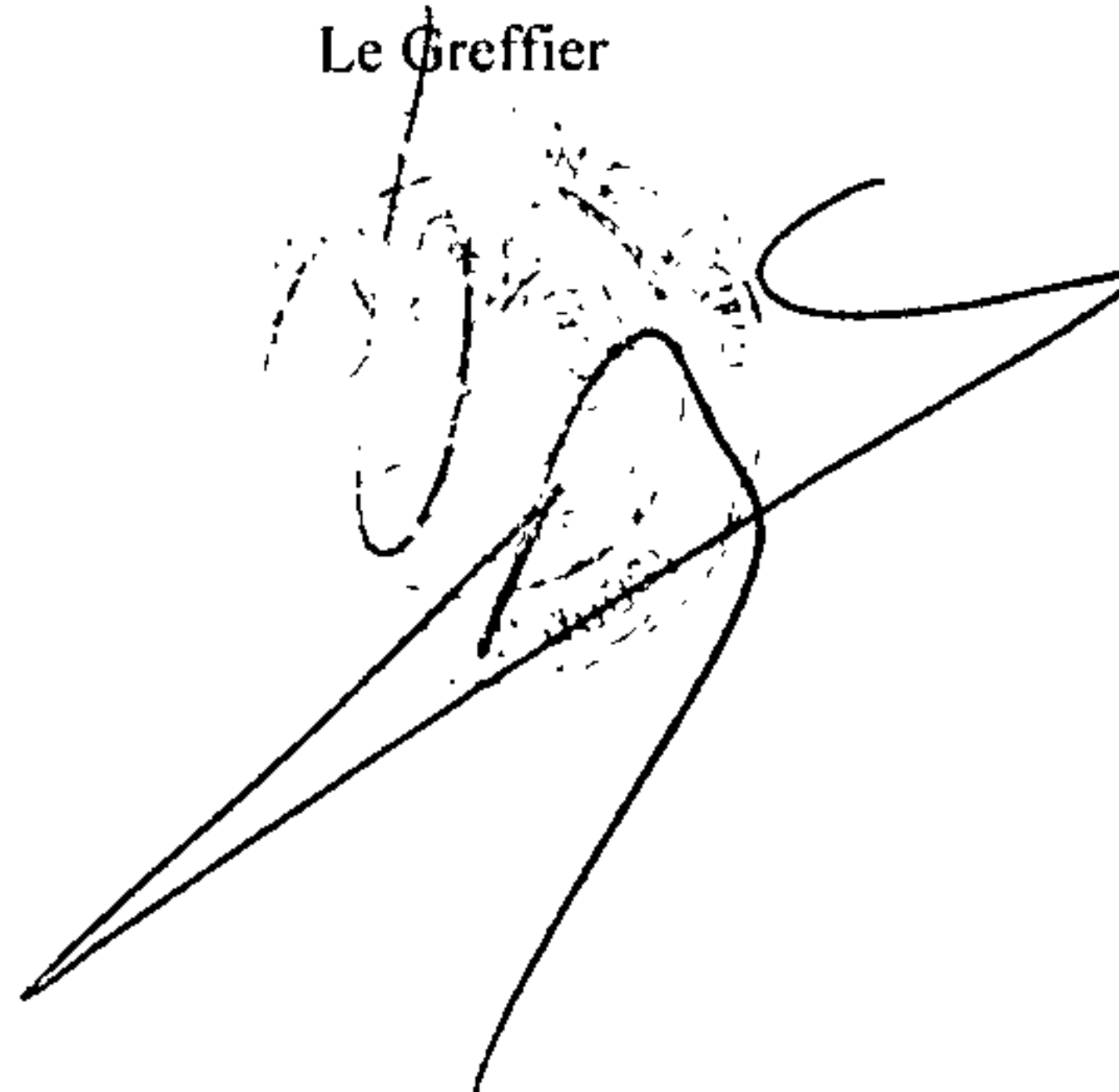
SA SOCIETE DES HOTELS ET CASINO DE DEAUVILLE
Société anonyme
rue Edmond Blanc
14800 Deauville

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2009-A-260 le 16/02/2009

R.C.S. LISIEUX 475 750 337 (57 B 40033)

Fait à LISIEUX le 16/02/2009,

Le Greffier

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over a faint circular stamp. The signature is slanted and appears to be a cursive or semi-cursive script.

SOCIETE DES HOTELS ET CASINO DE DEAUVILLE

Société Anonyme au capital de 4.830.188 €
Siège social à DEAUVILLE (Calvados), 2 Rue Edmond Blanc
R.C.S. Honfleur B 475 750 337

*Extrait du texte des résolutions approuvées à l'Assemblée Générale Ordinaire
du Jeudi 27 mars 2008*

Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, du rapport des Commissaires aux Comptes et les explications fournies verbalement, approuve lesdits rapports, ainsi que les comptes de la société relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2007, tels qu'ils sont présentés.

En conséquence, elle donne quitus de leur mandat, pour cet exercice, aux Administrateurs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de Commerce, approuve lesdites conventions ainsi que l'exécution des conventions antérieurement autorisées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires non privés du droit de vote.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter le bénéfice distribuable, soit :

• Bénéfice de l'exercice 2007	20.148.979 €
• Report à nouveau	108.102.901 €
TOTAL	128.251.880 €
• Réserve achat œuvres originales d'artistes vivants	2.800 €
• Report à nouveau	128.249.080 €

L'Assemblée Générale donne acte qu'au cours des 3 exercices précédents, les dividendes suivants ont été versés :

	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>
• Dividende net	-	-	-
• Avoir fiscal	-	-	-
• Revenu global	-	-	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale ratifie le mandat d'administrateur de Monsieur Bruno DENOS, coopté par le conseil d'administration au cours de sa séance du 27 juin 2007, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre LEFRANC, démissionnaire, et ce pour la durée restant à courir de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale ratifie le mandat d'administrateur de Madame Christine DELOY coopté par le conseil d'administration au cours de sa séance du 29 janvier 2008 en remplacement de Monsieur Laurent WEILLER, démissionnaire, et ce pour la durée restant à courir de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale ratifie le mandat d'administrateur de Monsieur Christian LAGRANGE coopté par le conseil d'administration au cours de sa séance du 29 janvier 2008 en remplacement de Monsieur Philippe POUILLARD, démissionnaire, et ce pour la durée restant à courir de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Dominique DESSEIGNE pour une période d'une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007/2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Sven BOINET pour une période d'une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007/2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de Madame Christine Deloy pour une période d'une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007/2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Christian MEUNIER pour une période d'une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007/2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Onzième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Loic JENOUVRIER pour une période d'une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007/2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Douzième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Nicolas RICAT pour une période d'une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007/2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Treizième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Eric CAVILLON pour une période d'une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007/2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatorzième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Christian LAGRANGE pour une période d'une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007/2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quinzième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de Madame Florence ANDRE pour une période d'une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007/2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Seizième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Bruno DENOS pour une période d'une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007/2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Dix-septième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, prend acte des démissions à compter du 24 juillet 2007 de Ernst & Young, Commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Nicolas JOB, Commissaire aux comptes suppléant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Dix-huitième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations pour l'accomplissement de toutes formalités et tous dépôts prévus par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....

.....

Pour extrait certifié conforme,
Le 3 février 2009

Eric CAVILLON
Directeur Général délégué

